

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFREY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.  
6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — — Express.  
2 — 58 — — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.  
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.  
9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — — Omnibus.  
6 — 36 — — — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.  
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Morning-Chronicle* publie la dépêche télégra-  
phique suivante :

« Berlin, vendredi soir. — « Une pensée qui  
prend ici de la consistance, c'est que les conférences  
de Paris revêtiront le caractère d'un congrès euro-  
péen. On affirme de nouveau, et d'une manière plus  
positive que précédemment, que le baron Manteuf-  
fel doit bientôt se rendre dans la capitale de la  
France. On en conclut que la Prusse sera admise à  
prendre part aux conférences après la signature du  
protocole préliminaire. Nous apprenons de Vienne  
que le Pape a aplani les difficultés qui existaient au  
sujet du baptême des héritiers des deux couronnes  
impériales. Il doit envoyer un cardinal pour le re-  
présenter d'une manière toute spéciale à Paris et à  
Vienne, au lieu de s'y rendre en personne. »

On nous écrit de Berlin, le 21 février :

« Les conférences du péage du Sund, dont per-  
sonne d'ailleurs n'attendait un grand résultat, vien-  
nent d'être formellement ajournées.

« Les difficultés qui avaient motivé le rappel du  
comte de Munster de Saint-Petersbourg, où il était  
plénipotentiaire militaire prussien, ayant été com-  
plètement résolues, il paraît certain que le comte  
retournera à Saint-Petersbourg très-prochainement.

« Les travaux du chemin de fer qui doit faire com-  
muni-quer le réseau prussien avec le chemin de Var-  
sovie, sans passer sur le territoire autrichien, ont  
été commencés déjà, et on espère qu'ils seront  
terminés d'ici à l'automne.

« La Bavière vient d'adresser à la Prusse et aux  
autres États du Zollverein, une circulaire relative  
à la réduction des droits sur le fer. Elle demande  
qu'on examine la question, afin de pouvoir la ré-  
soudre définitivement. » — Havas.

On mande de Berlin, le 19 février, à la *Borsen-  
halle* : « Tous les indices prouvent que la paix est  
assurée, et il paraît certain que l'Angleterre s'est  
réduite, sur le 5<sup>e</sup> point, à demander qu'on ne relève

pas les fortifications de Bomarsund, et le cabinet de  
Saint-Petersbourg ne repousse pas cette demande,  
car déjà, ses organes déclarent qu'en aucun cas la  
Russie ne rétablira cette forteresse. M. de Brunow,  
d'ailleurs, s'est prononcé avec beaucoup de con-  
fiance sur le résultat pacifique des conférences  
prochaines. »

On nous écrit de Saint-Petersbourg le 14 février :

« Si, comme on en a la ferme confiance ici, les  
conférences de Paris aboutissent à la paix et à une  
paix assez prompte, on s'occupera immédiatement  
des préparatifs pour le couronnement de l'Empe-  
reur qui, alors, aurait lieu dans le courant de l'été.  
— Le Czar accorde, depuis quelque temps, dit-on,  
sa confiance complète au ministre de l'instruction  
publique, et ce ministre, ajoute-t-on, est un des re-  
présentants les plus zélés de l'opinion qui voudrait  
donner une direction libérale à la politique inté-  
rieure de la Russie. Ces tendances libérales s'éten-  
dront aussi à la presse, non par une mesure générale  
qui ne s'accorderait pas avec le respect dû à la mé-  
moire de l'Empereur Nicolas, mais par des mesures  
particulières et des modifications successives. —  
On doit renoncer, en même temps, aux mesures re-  
pressives prises contre les correspondances particu-  
lières avec le dehors, mesures restées d'ailleurs  
inefficaces. On espère, ainsi, regagner du terrain à  
l'étranger, notamment en Allemagne, où, malgré la  
neutralité des gouvernements, on a l'opinion con-  
tre soi.

« L'espérance d'une réduction des troupes nom-  
breuses que l'on a sur pied actuellement ne se réali-  
sera pas immédiatement, même si la paix se fait.  
Les troupes sont tellement éloignées des positions  
qu'elles occupaient avant la guerre et l'organisation  
ancienne a subi tant de changements, qu'il faudra  
d'abord opérer de nouvelles modifications avant  
que l'on puisse songer à renvoyer des hommes dans  
leurs foyers. Par une conduite irrésolue, ou a com-  
promis la sûreté et la tranquillité de contrées entières,  
car, si, dans d'autres pays, les soldats qui reçoivent  
congé s'en retournent simplement dans leurs villa-  
ges, l'affranchissement du servage, qui est la

conséquence du service militaire, les place ici dans  
une position toute différente, rompt les rela-  
tions dans lesquelles ils se trouvaient antérieure-  
ment et les empêche de trouver les moyens de  
vivre à leur retour. Il est vrai que, d'autre part, ces  
hommes pourront être employés aux travaux de che-  
mins de fer que le gouvernement veut construire  
dans le midi, et qu'il aura à sa portée tous les ou-  
vriers qu'il lui faudra, quand les milices et les ré-  
serves seront renvoyées du service militaire. » —  
Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, samedi soir. — « Le *Journal de Con-  
stantinople*, du 14, signale une crise commerciale.  
Une baisse énorme qui s'est déclarée sur les mar-  
chandises, a arrêté toutes les transactions. Les vian-  
des et les farines ont diminué de moitié en gros ;  
mais au détail les prix restent aussi élevés que pré-  
cédemment.

« Le peuple, les journaux réclament, et le com-  
merce sollicite la création d'une banque pour mo-  
dérer l'écart des changes entre les monnaies tur-  
ques et les monnaies étrangères qui perdent déjà 15  
à 20 pour cent. Le Divan n'a pas encore décidé l'af-  
faire de Rothschild.

« Une grande épizootie règne dans l'empire otto-  
man.

« Ismail-Pacha a été envoyé en Asie pour rem-  
placer Omer-Pacha qui a obtenu un congé peut-être  
définitif. Le Hatti-Scherif réglant la situation des  
Chrétiens, se traduit en plusieurs langues ; il sera  
bientôt publié.

« Un ordre du jour du général Codrington à Bala-  
clava avertit les officiers anglais de se pourvoir  
d'équipements, afin d'être prêts à marcher. »

Marseille, samedi. — *Le Thabor* vient d'arriver de  
Constantinople ; il apporte des nouvelles du 14. A  
Constantinople, on se trouvait à la veille d'une crise  
financière et commerciale.

D'après des nouvelles de la Crimée, du 10, il  
était question de la rentrée du maréchal Pélissier  
en France. Le général Martimprey, chef de l'état-  
major de l'armée orientale, était de retour de son

## FEUILLETON

## UN HÉRITAGE

(Suite.)

Hermann pleurait en silence, Marguerite sanglotait,  
Muller était blanc de colère.

— Que parlez-vous d'enclos et de jardin ? s'écria-t-il  
en s'adressant au major. Il n'y a ici qu'un maître, c'est  
moi, et vous le savez. Jusqu'ici j'ai toléré de votre part  
ce ridicule empiètement ; à compter d'aujourd'hui, j'en-  
tends et je veux que cette haie soit abattue. Le testament  
du comte est formel ; il vous abandonne la jouissance  
d'une aile du château, il ne dit pas un mot de votre en-  
clos, de votre jardin. Les fleurs qu'a cueillies Margue-  
rite sont bien à elle, puisqu'elles sont à moi. Quant à  
Hermann, s'il a pris le cerf-volant de votre fils, il a eu  
tort, mais il suffisait de le gronder ; vous l'avez battu,  
c'est une lâcheté.

A ce dernier mot, le major bondit comme s'il eût  
senté tout son sang indigné bouillonner dans ses veines.

— Monsieur, s'écria-t-il en marchant vers Muller dans  
une attitude militaire, vous savez sans doute qu'une  
telle parole ne s'efface que dans le sang ? — Donnez à  
mes paroles le sens qu'il vous plaira, répliqua Muller  
hors de lui et ne songeant pas à reculer d'une semelle ;  
si vous voulez une réparation, vous l'aurez aussi com-

plète que vous pouvez la désirer. Je me mets à vos or-  
dres.

Jusqu'à-là, le major s'était montré d'autant plus intrai-  
table, d'autant plus hautain qu'il ne croyait pas le mu-  
sicien en état de lui tenir tête. Enhardi par l'air doux et  
timide que Muller avait habituellement, il était brave  
tout à son aise. Quand il vit que Franz le prenait au  
mot, il regretta son imprudence. Cependant, pour se  
ménager une retraite, il continuait d'élever la voix, es-  
pérant que Muller ne tarderait pas à revenir sur sa pre-  
mière résolution, et se déciderait à dénouer la querelle  
d'une façon moins belliqueuse. Franz, de plus en plus  
irrité, refusait de rien entendre. Les deux vieilles filles,  
qui de leur fenêtre assistaient à cette scène et semblaient  
applaudir le major, avaient achevé de l'exaspérer.

— Je vous le répète, Monsieur, s'écria-t-il d'une voix  
altérée mais ferme, vous aurez la réparation que vous  
demandez. Je n'ai jamais touché ni une épée, ni un pisto-  
let, mais peu importe ; nous nous battons demain,  
aujourd'hui, tout-à-l'heure, quand vous voudrez.

A cet aveu rassurant pour son courage, le major re-  
leva fièrement la tête. Pourtant, ne voulant pas exposer  
sa poitrine à un coup fourré, sa tête à quelque balle  
étourdie :

— Monsieur Muller, reprit-il avec dignité, vous avez  
en moi un loyal adversaire. Vous ne connaissez ni l'é-  
pée ni le pistolet : ces deux armes me sont depuis long-

temps familières ; pour égaliser les chances, nous nous  
battons au sabre. — Au sabre, au fusil, répliqua Mul-  
ler ; pour châtier votre insolence, toutes les armes me  
seront bonnes.

Et prenant ses deux enfants par la main, il tourna le  
dos au major. Retirée au fond de son appartement,  
Édith n'avait rien entendu. En voyant entrer son mari,  
encore pâle et tremblant de colère, elle se leva toute  
troublée et courut à lui. Franz n'était pas fâché de prou-  
ver à sa femme qu'il ne manquait au besoin ni de fer-  
meté ni de caractère : il raconta ce qui venait de se pas-  
ser. Vainement Édith essaya de le ramener à des senti-  
ments plus pacifiques, de lui montrer toute la puérité  
d'un duel engagé à propos d'un cerf-volant.

— Peu importe la cause ! répondit Muller d'un ton  
décidé ; je suis las de l'insolence des Bildmann et des  
Stolzenfels. L'occasion se présente aujourd'hui de leur  
apprendre clairement ce que je pense de leur conduite,  
et je dois la saisir avec empressement. Je vais, dès ce  
matin, m'occuper de chercher mes témoins. Je suis sûr  
que Frédéric ne refusera pas de m'assister dans une af-  
faire d'honneur. Il doit avoir un sabre, il me le prê-  
tera, car c'est au sabre que nous nous battons. — Au sa-  
bre ! s'écria Édith épouvantée. — Ne t'effraie pas, ré-  
pliqua Franz en l'embrassant ; j'ai la main heureuse,  
et je m'engage à t'apporter demain les deux oreilles du  
major.

voyage en France. Le fort du Nord tirait continuellement sur Sébastopol. Les canonnières qui avaient été à Kinburn étaient rentrées à Kamiesch pour cause de réparation. L'armée anglaise désirait ardemment la continuation de la guerre. On croit que M. Murray s'est dirigé sur Bagdad.

Marseille, dimanche, 24 février. — Voici le complément des nouvelles de Constantinople du 14, qui ont été apportées par le *Thabor* :

On prétend qu'Omer-Pacha a envoyé sa démission de commandant de l'armée turque, et qu'Ismaïl-Pacha est parti afin de le remplacer dans son commandement.

Une baisse considérable a lieu sur le prix des monnaies turques. Cette baisse est attribuée au projet d'établissement de la Banque Rothschild.

Le hattî-schériff proclamant les immunités des chrétiens sera lu, le 18, à la Porte, avec une grande solennité.

La *Presse d'Orient* annonce que le grand-visir A'ali-Pacha a été chargé par le Sultan de remettre à l'impératrice Eugénie et à la reine Victoria des diadèmes en brillants.

Outre les chevaux dont il a déjà été parlé, le Sultan envoie aussi à l'Empereur Napoléon un sabre enrichi de pierreries. — Lejolivet.

Les nouvelles de Sébastopol, en date du 9 février, annoncent que, depuis la destruction du fort Nicolas, les forts et batteries du nord ont fait feu continuellement, jour et nuit. Il ne paraît pas que le tir ait lieu à des intervalles réguliers ; mais chaque fois qu'on aperçoit quelques soldats, ou qu'on peut supposer leur présence dans le cours de la journée, et toutes les fois qu'une lumière se montre pendant la nuit, on tire dessus un coup de canon et on lance une bombe. Les carabiniers russes ajustent aussi à travers la rade, sur la Karabelnaïa.

La destruction du fort Nicolas a été reconnue aussi complète qu'elle avait paru devoir l'être, en considérant à distance au moment de l'explosion. Comme preuve de l'habileté avec laquelle les ingénieurs ont établi les mines, le succès est complet. Les fondations ont sauté, et, d'un bout à l'autre, la construction tout entière n'offre maintenant qu'une ruine complète, un amas de maçonneries brisées et de décombres. Les travaux avancent pour la démolition du fort Alexandre et on annonce que les murailles de toutes les principales constructions de Sébastopol seront bientôt rasées. Le 5 de ce mois, on a fait sauter une partie de l'aile du nord des casernes de la Karabelnaïa ou Maisons-Blanches, comme on les désignait ordinairement.

Au moment de l'explosion du fort Nicolas un officier russe d'un rang élevé, en uniforme vert, qu'on a supposé être le général chargé du commandement du côté du nord, sortit du fort de l'Étoile et parut donner des ordres aux soldats qui étaient devant le parapet, et s'arrêta ensuite pour examiner la destruction du fort Nicolas. — Havas.

#### REVUE DE L'OUEST.

On lit dans l'*Echo de Beaupreau* :

Le sieur Alexis Griffon, marchand de bœufs, demeurant à Roussay, avait perdu, dans la soirée du

9 février courant, à Cholet, une sacoche en cuir contenant, tant en or qu'en argent, une somme de 4,250 francs. Cette sacoche a été trouvée par les nommés Leveau (Joseph), âgé de 17 ans, et Guérin (Alexis), âgé de 18 ans, tous deux couteliers à Cholet. Ces jeunes gens se sont empressés d'aller faire leur déclaration et le dépôt de l'argent au bureau de M. le commissaire de police de cette ville. Ils ont fait preuve, dans cette circonstance, d'une louable probité, et ont tenu une conduite digne d'être offerte en exemple.

Ce fait témoigne hautement du bon esprit de la population.

On écrit de Beaupreau au *Journal de Maine-et-Loire* :

Les blés sont toujours en baisse. Il y a beaucoup d'offres, mais il se fait peu d'affaires dans la prévision que cette baisse continuera. Le blé est ici à 5 fr. et à 4 fr. 75 c.

Les marchés aux bestiaux sont bien approvisionnés. Le prix de la viande sur pied présente également une tendance à la baisse qui se développe chaque semaine.

#### FAITS DIVERS.

Le *Sémaphore*, du 22, nous fournit les détails suivants sur l'arrivée du grand-visir A'ali-Pacha à Marseille :

« Son Excellence A'ali-Pacha, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Sublime-Porte aux conférences de Paris, dont nous annonçons hier l'arrivée sur la frégate à vapeur le *Sané*, est parti hier au soir par le train de huit heures avec sa suite pour Paris. Ce diplomate a reçu, dans la journée d'hier, la visite des autorités. Dans la matinée, M. le général de Rostolan, commandant la division, avait envoyé à l'hôtel d'Orient la musique du 89<sup>e</sup> de ligne, qui a exécuté devant les appartements du grand Visir, diverses symphonies militaires. — A'ali-Pacha est accompagné de douze dignitaires et secrétaires attachés à sa mission, et dont le plus élevé en position est Noureddin-Bey, interprète en chef du Divan, qui a été promu en cette occasion, au grade de fonctionnaire de 1<sup>re</sup> classe. Ses domestiques les accompagnent. Le *Sané* amène aussi de magnifiques chevaux destinés à être offerts à la cour impériale, suivant l'ancien usage des Sultans. Le grand visir a été reçu par les deux secrétaires d'ambassade que Mehemet-Bey avait laissés à Marseille, où il était venu lui-même à la rencontre du premier ministre ; une dépêche télégraphique ayant obligé cet ambassadeur de repartir pour Paris, il s'est fait représenter ici par les deux principaux secrétaires de sa légation. »

— On annonce la formation d'une grande compagnie industrielle pour l'exploitation des carrières de marbres si riches et si appréciés de la Sarthe. Les marbres, dont l'emploi tend de plus en plus à se propager, donnent un certain intérêt à la réalisation de cette société, puisque les cimetières seuls de Paris en emploient pour 10 millions de francs par an, et qu'il en entre à Paris annuellement pour plus de 50 millions.

Les noms des fondateurs qui ont fait l'apport de ces carrières et qui ont souscrit les deux tiers des

actions donnent un caractère sérieux à cette affaire, dont le succès est à désirer dans l'intérêt de la consommation et de la vulgarisation de l'emploi des marbres. — Havas.

— La *Gazette d'Autriche* emprunte aux notes de voyages d'un artiste autrichien la description suivante de Ballarat (Australie), datée du 30 août dernier de cette ville :

Ballarat, le foyer de la vie des chercheurs d'or, est situé au haut d'une montagne escarpée comme un nid de corbeaux et de vautours. Il porte, il est vrai, le nom pompeux de cité ; mais, sans un effort d'imagination, il est difficile, au milieu des tentes éparses et des masses de maisons en bois, d'y reconnaître les attributs même les plus modestes d'une ville. Pourtant c'est une place d'une énorme importance. Les maisons en bois reposent sur un sol aurifère ; les boutiques en toile cachent un rare bien-être, et dans les rues confuses qui se croisent, il règne une activité, un pêle-mêle, des cris, une animation qui ressemblent plutôt à une chasse sauvage qu'à la circulation d'hommes civilisés vaquant à leurs affaires. Ça et là se montrent de petites églises et des chapelles ombragées de pins de Norfolk ; des habitations isolées, solidement construites, s'élèvent aussi déjà de terre ; des hôtels à un et même deux étages, peints en jaune, en vert et en rouge, présentent un aspect assez étrange au milieu des petites maisons en toile qui montent ou descendent en désordre le long de la montagne, des enseignes et des écriteaux de dimensions gigantesques, sans aucune proportion avec les petites huttes qu'ils décorent, annoncent : ici un restaurant chinois, là le cirque olympique d'une compagnie fameuse d'écuyers romains, un temple de la Fortune français, des acteurs, danseurs et sauteurs anglais, etc.

Quant à la population de la ville, il est impossible de la deviner, encore moins de la préciser ; tout le monde, ici, est constamment en voyage ou travaille aux mines ; très-peu de gens ont des demeures fixes ; personne ne s'attache au lieu qu'il a une fois choisi. chacun court où la fortune semble lui sourire.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, le 25 février.

L'œuvre du congrès est commencée. Les plénipotentiaires ont échangé leurs pouvoirs et accompli les premières formalités qui servent de préliminaires aux discussions plus sérieuses. Rien n'arrête donc plus la marche des conférences qui, à l'heure qu'il est, captivent exclusivement l'attention publique.

Le temps des commérages, des bruits aventurés et des conjectures gratuites est fini. La réalité palpable et vivante qui, par la réunion des plénipotentiaires dans la demeure du ministre des affaires étrangères de l'Empereur, se manifeste et éclate en ce moment à tous les regards, a dissipé jusqu'aux derniers vestiges de *prurit* de fables diplomatiques, de contes de ruelles dont les esprits les plus sérieux ne médisaient pas assez, eux-mêmes, la décevante saveur.

Des renseignements positifs nous font croire qu'en tête des protocoles, les plénipotentiaires prendront l'engagement formel de garder le secret le plus absolu sur les délibérations qui vont sui-

Il s'arracha aux étreintes de sa femme éplorée et sortit. Quelques instants après, Frédéric entra et trouva Édith en larmes. Il revenait de la chasse et ne savait rien.

— Qu'est-il arrivé, grand Dieu ! dit-il en s'approchant d'Édith avec intérêt ; madame, qu'avez-vous ? Un de vos enfants se serait-il blessé ? Parlez, de grâce ! parlez, je vous en prie.

Et, pour la première fois, il osa lui prendre les mains.

— Monsieur Frédéric, s'écria Édith d'une voix suppliante, promettez-moi, jurez-moi, sur la mémoire de votre mère, que vous ne prêterez pas votre sabre à mon mari. — Mon sabre ! dit Frédéric étonné ; qu'en veut-il faire ? — Il veut se battre. — Avec qui ? — Avec le major, s'écria Édith éclatant en sanglots.

Puis elle raconta en pleurant la scène du jardin.

— N'est-ce que cela ? dit Frédéric en riant ; laissez-moi faire et sèche vos larmes ; le major entendra raison. — Que ferez-vous ? que pouvez-vous faire ? reprit Édith en se tordant les bras ; le mal est désormais sans remède. Mon mari a été provoqué, il est sorti pour chercher des témoins. Franz est doux comme un agneau, mais il est brave comme un lion. Toutes mes prières ont échoué contre sa volonté : il veut se battre, il se battra, et l'affreux major le tuera. — Bah ! s'écria Frédéric, le major n'a jamais tué et ne tuera jamais per-

sonne. — Il le tuera, vous dis-je ! C'est un homme de guerre, tandis que Franz n'a jamais mis le pied dans une salle d'armes. — Rassurez-vous, Madame, reprit Frédéric d'un ton d'autorité ; je vous promets qu'ils ne se battront pas. Attendez-moi ; avant une heure, je vous apporterai des paroles de paix. — Monsieur Frédéric, ajouta Édith, heureuse et pourtant alarmée de l'intervention du jeune officier, vous êtes militaire, vous savez qu'un homme tient par-dessus tout à son honneur. J'aime mon mari ; pour le sauver, je verserais tout mon sang avec joie, mais l'honneur de mon Franz ne m'est pas moins cher que sa vie ! — Je vous comprends, Madame, répondit Frédéric sincèrement ému. Dans la démarche que je vais faire et dont je garantis le succès, il ne sera rien dit, il ne sera rien fait, je vous en donne ma parole, rien qui puisse porter atteinte à l'honneur, à la dignité, au légitime orgueil de l'homme que vous aimez.

Après avoir salué Édith avec respect, il se rendit chez le major Bildmann, et là, sans préambule, sans exorde, il aborda cavalièrement le sujet de sa visite.

— J'apprends, major, que vous allez vous battre ? — C'est la vérité. — Votre résolution... — Est inébranlable. On m'apporterait des excuses que je ne les accepterais pas. — Ainsi, major, vous êtes bien décidé ? — Je suis tout prêt ; tenez, voilà mon sabre. — En ce cas, je dois vous dire qu'avant de vous battre avec M. Muller,

vous avez une affaire à vider avec moi. — Vous voulez rire ? — Avec vous, major, je ne ris jamais. Plus d'une fois, je le sais, devant témoins, dans des lieux publics, vous vous êtes permis sur mon compte des propos plus que légers. Jusqu'ici, je me suis abstenu de vous demander une réparation. Je respectais en vous la vie d'un chef de famille ; mais, puisque vous exposez, sans hésiter, de gaieté de cœur, une vie qui ne vous appartient pas, qui appartient à votre femme, à votre enfant, je prétends user aujourd'hui de mon droit dans toute sa rigueur. Vous m'avez offensé, offensé plus d'une fois ; ma patience est à bout, et vous me rendrez raison !

Au ton résolu de Frédéric, le major comprit qu'il s'agissait d'une provocation sérieuse. Il n'avait pas pour l'odeur de la poudre une passion bien décidée, et la lame d'une épée lui donnait des éblouissements.

— Avant de vous rendre raison, dit-il à Frédéric, j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien m'expliquer la nature de l'offense dont vous demandez réparation. — Vraiment, répliqua Frédéric, j'aurais fort à faire si je voulais rappeler ici tous les propos impertinents que vous avez tenus sur mon compte. Je n'aurais que l'embarras du choix. Vous savez aussi bien que moi ce que vous avez dit, et je n'ai pas besoin de vous rafraîchir la mémoire. Tenez, pour ne vous citer qu'un propos entre mille, n'avez-vous pas dit que j'avais dissipé mon patrimoine dans les tripots ? L'avez-vous dit, oui ou non ? —

vre. Ainsi tous les novellistes qui se montreront assez audacieux pour jouer le rôle de reporter des conférences du congrès, se joueront effrontément de la crédulité des lecteurs. Tout ce qu'on peut savoir sur ce qui va se passer se borne en définitive aux indications suivantes que nous transmet une dépêche télégraphique de Londres.

D'après cette dépêche, M. le comte Walewski, ainsi qu'on le savait déjà, a la présidence du congrès. L'ordre des préséances, comme on l'avait annoncé aussi, est établi d'après l'ordre alphabétique. Le *Morning-Post* ajoute que les plénipotentiaires des six puissances intéressées assisteront seuls aux conférences. M. Benedetti, directeur politique au ministère des affaires étrangères de France, devant tenir la plume pour la rédaction des protocoles. Le même journal croit pouvoir dire encore que les gouvernements intéressés ont jugé à propos d'intervenir, pour la discussion, l'ordre des diverses propositions, de telle sorte que le cinquième point serait le premier soumis aux délibérations des plénipotentiaires.

Les mêmes renseignements portent à croire qu'après la signature des préliminaires de paix, il sera consenti un armistice pour les armées de terre; mais ils engagent aussi à supposer que le blocus maritime sera maintenu.

Il va sans dire qu'en rapportant ces diverses versions, nous n'entendons les accueillir que sous bénéfice d'inventaire. En tous cas, ce que nous tenons pour certain, c'est qu'il n'est permis à personne de prétendre en savoir davantage. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Deux de nos compatriotes, officiers d'artillerie, ayant fait la campagne de Crimée, M. Dupuis-Bonnemère et M. Bonnet, ont reçu, en rentrant en France, la récompense de leur bravoure. M. Dupuis a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, et M. Bonnet a été nommé lieutenant en 1<sup>er</sup>.

P. GODET.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

Donne avis :

Que l'Administration des Hospices de cette ville est dans la nécessité, pour faciliter l'ouverture, à son budget, de crédits nouveaux destinés à l'acquittement de dépenses supplémentaires, de réaliser un capital de 22,561 fr. 68 c. par l'aliénation de titres de rentes sur l'Etat;

Et que les 6, 7 et 8 mars 1856, il sera ouvert, à la mairie de Saumur, conformément à l'article 838 de l'instruction générale sur les finances du 17 juin 1840, une enquête de *commodo et incommodo* sur ce projet d'aliénation.

A partir d'aujourd'hui, toute personne pourra prendre, au secrétariat de la Mairie, communication des pièces relatives à cette affaire.

Hôtel-de-Ville, le 26 février 1856.

Le Maire, député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

Je ne m'en défends pas, répondit Bildmann; mais vous-même n'avez-vous pas répandu le bruit que j'avais mangé la dot de ma femme au cabaret? — N'avez-vous pas donné à entendre, poursuivait Frédéric, qu'après avoir ruiné mes tantes, j'étais venu vivre aux dépens de mon cousin? Est-ce vrai, oui ou non? — J'en conviens, répondit le major; mais vous-même n'avez-vous pas prétendu qu'après avoir mis ma femme et mon enfant sur la paille, j'étais venu vivre ici, comme un mendiant, trop heureux de trouver chez le comte Sigismond un gîte et un morceau de pain? — J'ai dit sur vous ce qu'il m'a plu de dire, reprit Frédéric avec hauteur; je n'ai jamais fait mystère des sentiments que vous m'inspirez. Quant à ce que vous pouvez dire de moi, c'est autre chose. Je vous défends de prononcer mon nom autrement qu'avec respect, qu'avec déférence. Ceci est pour l'avenir; quant au passé, je vous en demande raison. — Vous savez de moi tout ce que vous voudrez, repartit le major d'un air magnanime; les preuves du major Bildmann sont faites depuis longtemps. Je n'ai pas à redouter l'opinion. Je vous le répète, jeune homme, pensez de moi ce que vous voudrez; jamais je ne consentirai à me battre avec un parent. — Puisqu'il en est ainsi, major, vous ne vous battez avec personne, car je n'entends céder mon tour ni à M. Muller ni à d'autres. Votre vie m'appartient, et vous ne pouvez en disposer sans ma permission. — J'ai provoqué Muller,

Le Maire de la commune de Martigné-Briand donne avis que, par un jugement en date du 29 novembre dernier, le Tribunal civil de Saumur a prononcé, pour cause d'utilité publique, l'expropriation contre les nommés ci-après, des quantités de terrain ci-dessous désignées, jugées indispensables pour la rectification du chemin de grande communication, n° 49, dans la traverse du village de Maligné, savoir :

MM.	
Touchais, Vincent, pour une quantité de	0 a. 83 c.
De Las-Cases	0 94
Touchais, Louis	1 80
Girard-Cochard	9 90
Hoel, Eugène	2 86
Hurt, Antoine	0 55
Grimaud, Pierre	0 98
Chalouineau, René	0 90
Grimaud, Pierre	4 24
Chalouineau, François	0 03
Guilloux (à Cholet)	1 80
Touchais, Louis	2 09
Touchais, Jean	2 09
Touchais, René	2 31
Thibault, Joseph	2 04
Touchais, Jean-Léger	1 05
Guibert, André	1 05
Mosset, François	1 54
D <sup>lle</sup> Mosset, Renée	1 49
Touchais, René	1 05
Martin, Jean	0 72
Viraize, Denis	1 64
Leduc, Auguste	4 12
Ruais	0 39
Touchais, Denis	0 94
Touchais, Marie	0 88
Touchais, Vincent	0 94
Touchais, Louis	0 66
Veuve Moriceau (à Louresse)	6 54
Ruais	0 50
Percher	1 70
Ruais	0 23

Ceux qui auraient des privilèges à exercer sur les indemnités à allouer auxdits propriétaires devront, sous peine de déchéance de leurs droits, en faire la déclaration au secrétariat de la Mairie dudit Martigné, dans le délai de 15 jours, à compter de la présente publication.

Martigné, le 23 février 1856.

REULLIÉ,

Maire de Martigné.

#### C<sup>ie</sup> MARIÈRE ET INDUSTRIELLE DU MAINE.

Raison sociale : P. E. GUILLOIS et C<sup>ie</sup>.

ADMINISTRATION CENTRALE : à Paris, rue de Rivoli, 176.

La Société formée sous ce titre a pour objet l'exploitation, pendant 20 années, de :

1° 16 carrières de marbres, d'un cube immense, situées sur de belles routes, ouvertes au niveau du sol et en pleine exploitation. Elles fournissent 28 nuances : blenes, roses, sérancolins, Sainte-Anne, Brèche-Porter, Sainte Catherine, etc., qui ont

obtenu, à l'exposition universelle de 1855, une mention honorable;

2° Une scierie hydraulique, mue par un cours d'eau de la force de 30 chevaux, située au Mans, près la gare du chemin de fer;

3° Un brevet pour la fabrication des marbres artistiques et hydrofuges;

4° Des fours à chaux, brevetés, au moyen desquels s'opère la cuisson des débris de marbres, avec une économie de 40 p. 100 sur le combustible;

5° Une fonderie de fer en pleine activité;

6° Un terrain à terre réfractaire, de qualité égale à celle de Bourgogne et de Langeais; — plusieurs autres brevets importants et de grande valeur, etc.

Le CAPITAL SOCIAL est de 4,500,000 francs, divisé en 45,000 actions de 100 francs au porteur. 30,000 actions (soit 3,000,000 de francs) ont été souscrites par les propriétaires des carrières, usines, fonderie, scierie et brevets, en représentation de leur *apport social*, net d'inscriptions.

2,500 actions (soit 250,000 francs) ont été souscrites, par divers, pour la constitution de la Société; les versements sont à faire.

RESTENT A ÉMETTRE : 12,500 actions (soit 1,250,000 francs.)

Membres du CONSEIL DE SURVEILLANCE et Fondateurs ayant fait les apports des carrières, usines et brevets :

MM. le Duc DES CARS, président;  
le Marquis C. DE NICOLAÏ, vice-président;  
Clément GIRARD, propriétaire au Mans;  
BLAVIER, ingénieur en chef des mines;  
le chevalier DE SCHLICK, membre de l'Institut;

OZOU DE VERRIE;  
FILOLEAU, associé de la maison Portet, Lavigerie et C<sup>ie</sup>, au Mans;  
BELMONTET, député.

ON SOUSCRIT et on verse le montant des actions, à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 9, dans les bureaux de MM. CHARLES NOEL et C<sup>ie</sup>, banquiers de la Société, et au Mans, chez M. PORTET-LAVIGERIE, banquier.

On reçoit aussi les souscriptions, et l'on délivre des prospectus, au siège de l'Administration, à Paris, rue de Rivoli, n° 176.

#### Marché de Saumur du 23 Février.

Froment (hec. de 77 k.)	29 86	Graine de luzerne	60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	28 70	— de colza	— —
Seigle	20 —	— de lin	50 —
Orge	14 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	9 73	(l'hectolitre)	— —
Fèves	16 —	— cassées (30 k)	80 —
Pois blancs	20 80	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	20 —	compris le fût	— —
— verts	— —	1 <sup>er</sup> choix 1833	120 —
Cire jaune (30 kil)	160 —	2 <sup>e</sup>	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 <sup>e</sup>	90 —
— de chenevis	55 —	de Chinon	110 —
— de lin	65 —	de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière	47 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1833. id	66 —	1 <sup>re</sup> qualité 1833	120 —
Luzerne	70 —	2 <sup>e</sup>	80 —
Graine de trèfle	75 —	3 <sup>e</sup>	60 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

dit le major. J'en suis fâché pour vous, mais l'affaire est maintenant trop avancée pour en rester là. — Vous avez une manière toute simple de l'arrêter. — Laquelle, je vous prie? — Faites des excuses. — Jamais, Monsieur, jamais! s'écria héroïquement le major. — A votre aise, poursuivait Frédéric. Encore un mot, et j'aurai fini. Si ce soir, à neuf heures, M. Muller, n'a pas reçu vos excuses, demain, au point du jour vous vous battez avec moi. — Vous êtes las de vivre, vous voulez votre mort; eh bien! nous nous battons. — Major, ajouta Frédéric, méditez les dernières paroles que vous venez d'entendre; vous avez jusqu'à ce soir pour y réfléchir.

Le soir même, une heure avant le terme fatal, Muller recevait, en présence de Frédéric, une lettre ainsi conçue :

« MONSIEUR,

» Si j'en étais encore à faire mes preuves de courage, je pourrais éprouver quelque embarras à vous présenter mes excuses pour un moment de vivacité; mais j'ai versé mon sang sur plus d'un champ de bataille, et je n'hésite pas à retirer la provocation que je vous ai adressée ce matin. Croyez, Monsieur, que je regrette sincèrement les paroles qui me sont échappées et qui devaient amener entre nous une rencontre sanglante. J'espère que vous accepterez avec empressement les excuses du major Bildmann; c'est la première fois que j'écris de telles paroles.

Le major BILDMANN. »

Après avoir achevé la lecture de cette épître, Muller, se croyant un foudre de guerre, la remit d'un air de triomphe entre les mains d'Édith, qui remercia Frédéric par un regard où éclatait sa reconnaissance. Malheureusement cette affaire ne devait pas en rester là, car l'apologie présentée par le major était accompagnée d'un post-scriptum.

P.-S. Pour éviter à l'avenir tout sujet de contestation entre nous, avertissez vos enfants qu'ils ne doivent jamais pénétrer dans mon enclos. »

Ce post-scriptum était gros d'orages.

(La suite au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 25 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 75 25.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 25.

#### BOURSE DU 25 FÉVRIER.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 73 45.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 30.

# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE SAUCÈDE-MARQUIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Saucède-Marquis, marchand boulanger, demeurant à Saumur, quartier des Ponts, sont prévenus de nouveau, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le vendredi 29 de ce mois, à 8 heures très-précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
A. DUDOUET.

(122)

AVIS.

M. Lebreton, ancien notaire à Genes, prévient qu'il a cessé ses fonctions de notaire, et qu'il est dans l'intention de retirer son cautionnement.

Etude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

Les FERMES, ci-après désignées, SAVOIR :

La ferme du Grand-et-Petit-Marais, située commune de Blou, contenant 40 hectares 23 ares 10 centiares ;

Et la ferme des Huttes, contenant 69 hectares 46 ares 35 centiares, située communes de Blou, Longué et Vivy, et par extension sur les communes d'Allonnes et Saint-Lambert-des-Lévées.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (124)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

On demande un 1<sup>er</sup> Clerc pour une étude d'Avoué. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, La MAISON occupée par M<sup>me</sup> GRÉARD, rue Saint-Jean. S'adresser à M. GALLEAU fils.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

COURS FAMILIER DE

LITTÉRATURE

UN ENTRETIEN PAR MOIS

Par LAMARTINE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Etudier la littérature universelle en tout siècle, en tout pays, en toute langue, avec intelligence et scrupule; apprécier les œuvres, les commenter, les offrir en exemples plus qu'en règles à l'esprit; inspirer ainsi la notion et le goût des lettres même aux illettrés, telle est la pensée de cette œuvre.

Ce n'est point un cours de rhétorique, mais un cours de discernement et de goût.

Il est écrit dans le style familier de la conversation, qui se plie à tous les tons.

Il est divisé en entretiens de l'écrivain avec le lecteur.

Il en paraît un entretien par mois.

L'ouvrage, qui compte déjà plusieurs volumes inédits, sera continué au moins quatre ans. En réunissant sous une même enveloppe les douze entretiens de l'année, on formera, en quelques années, un cours complet de littérature pour les bibliothèques de famille.

L'ouvrage est écrit par M. DE LAMARTINE seul.

Il est publié et administré par lui seul.

On s'abonne à Paris, 43, rue la Ville-Evêque, soit en souscrivant personnellement un abonnement, soit par lettre.

Les lettres contenant la demande d'un abonnement doivent être affranchies et adressées soit à M. DE LAMARTINE, soit à M<sup>me</sup> Grosset, fondée de pouvoirs.

Les lettres doivent contenir, en mandat de poste ou autrement, le prix de l'abonnement pour un an.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs.

Le premier entretien paraîtra immédiatement.

On s'abonne dès aujourd'hui, pour éviter tout retard dans l'envoi.

HOSPICES DE SAUMUR.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CESBRON, notaire à Doué, le dimanche 16 mars 1856, à midi.

LE PRÉ-DE-COESNE,

DIT PRÉ-CHAPET,

Situé commune de Doué, compris sous le n<sup>o</sup> 172, section C du plan, contenant 51 ares 50 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> CESBRON, notaire à Doué, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

En détail,

LA BELLE FUTAIE

DU CHATEAU DE BOUMOIS,

Près St-Martin-de-la-Place.

500 chênes propres à la charpente et au charonnage ;

Et une quantité de bois de corde, frênes, ormeaux, chênes et cotrets.

S'adresser à M. BINEAU, marchand de bois, au Pont-Fouchard. (118)

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (286)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel. — Prix : 4 fr. par an FRANCO. — Troisième année.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* peut tenir lieu de Journaux d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente; Moyen de rajouir les vieux Arbres fruitiers; la Greffe en couronne; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barnuel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur et de l'Irrigateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxydable. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V<sup>or</sup> Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings. — Vins

factices pendant l'hiver. — Vin de Fruiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture : Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les Volailles. — Ensemenement d'un Champ en Sarrazin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'Animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Mémoire sur la Conservation des Bois, par Boucherie. — Horticulture : Planches d'Asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des Plantes. — Destruction des Fourmis noires et des insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à cultiver en espaliers. — Apiculture. — Pisciculture. — Art d'élever les Sangsues. — Substances alimentaires : la Panification à bon marché. — Hygiène. — Boissons économiques. — Liqueurs. — Bière. — Vinaigre. — Vin. — Recettes de Famille. — Médecine des Familles. — Médecine vétérinaire. — Inventions. — Industrie métallurgique. — Photographie. — Académie des Sciences. — Exposition universelle. — Teinturerie. — Mélanges, etc.

Le MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES continuera, pendant l'année 1856, la publication du *Traité complet d'industrie manufacturière*, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANÇOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc., etc. — Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Etranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Le prix de l'Abonnement pour l'année 1856 est de 4 fr. Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1854 et 1855, elles se vendent ensemble ou séparément 5 fr. l'année.

On s'abonne, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1856, en envoyant à l'adresse de M. FAYRE, directeur, un mandat de 4 fr. par la poste, au Bureau, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 8, Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,